

**COMMUNE d'AIRE-SUR-LA-LYS**

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU**  
**LUNDI 22 NOVEMBRE 2021**

**DELIBERATION**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL D'AIRE-SUR-LA-LYS**  
**EN DATE DU 22 NOVEMBRE 2021**

-----

L'an deux mille vingt et un, le **LUNDI 22 NOVEMBRE** à 20H00, le Conseil Municipal d'AIRE-SUR-LA-LYS s'est réuni en la **salle de l'Amitié** sous la présidence de **Monsieur Jean-Claude DISSAUX, Maire**, par suite de la convocation en date du 16 novembre 2021.

**ETAIENT PRESENTS** : M. DISSAUX Jean-Claude - Maire, Mmes CATTY Christine, WOZNY Florence, BAUDEQUIN Odile, MM. OBOEUF Gérard, WOJTKOWIAK David, BOULET Michel, HERMANT Alexandre - Maires-Adjointes, Mmes ALLOUCHERIE Françoise, DECRIEM Marie-Christine, ROUX Nathalie, BLONDEL Suzette, ALLAN Patricia, PLANQUELLE Rachel, BOULIER Amélie, SUBTIL Vanessa, MM. LERMYTTE François, FACON Jean Noël, COMBE Jacques, CATTEZ François, BOULET Guillaume, HOUSSIN Romuald, AZELART Laurent, MM. RYS Didier, DUBUISSON Frédéric, Mmes CROWYN Véronique, CHRETIEN Stéphanie.

**MEMBRES AYANT DONNE PROCURATION** :

Mme VANDENBERGUE Séverine a donné procuration à M. DISSAUX Jean-Claude.  
M. HERNOUT Serge a donné procuration à Mme WOZNY Florence.

---

**Secrétaire de séance** : Mme PLANQUELLE Rachel

Fin de la séance : 21h00

*L'assemblée étant en nombre suffisant, il est fait l'exposé suivant :*

Accusé de réception en préfecture  
062-216200147-20211122-2021-11-8-DE  
Date de télétransmission : 26/11/2021  
Date de réception préfecture : 26/11/2021

**OBJET : EAU POTABLE - PRESENTATION DU RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC D'EAU POTABLE DE LA COMMUNE D'AIRE-SUR-LA-LYS - ANNEE 2020**

---

**2021-11-N° 8**

VU :

Le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L. 1411-13 et L.1411-14, L. 1413-1, L. 2224-5, D 2224-1 à D 2224-5 ;

Le Code de santé publique, notamment son article 1321-1 ;

Après analyse du rapport, il peut être relevé les principales informations suivantes :

La gestion du service public d'eau potable pour les Communes D'AIRE-SUR-LA-LYS et WITTES est confiée depuis le 4 septembre 2017 à la société des Eaux du Nord. Ce contrat arrive à échéance au 31 décembre 2022.

Ce rapport fait ressortir :

- Un nombre d'abonnés de 5 138 pour l'année 2020. Il est constaté une légère baisse par rapport à 2019 où 5 147 abonnés ont été identifiés ;
- Un linéaire de réseau de 105,55 km ;
- Une légère augmentation du nombre de branchements, 5 555 en 2020. Le délégataire a réalisé 25 branchements neufs ;
- Comme pour les compteurs, une augmentation, en 2020 ils sont au nombre de 5 488 (73 compteurs renouvelés en 2020) ;
- Un rendement primaire du réseau de 73,21 % pour l'année 2020, il était de 83,87 % en 2019. Cette baisse est due à de nombreuses casses sur des réseaux de gros diamètre (route Nationale 43 à AIRE-SUR-LA-LYS et la rue de Cohem à WITTES). Par ailleurs, durant la crise sanitaire le délégataire n'a pas pu relever l'ensemble des compteurs, les volumes vendus ont ainsi été estimés, ce qui contribue à créer une imprécision sur le rendement du réseau. Le chiffre de 73,21 % est donc à prendre avec précaution.
- Une baisse des volumes vendus aux abonnés, due aux périodes de relève des compteurs qui peuvent varier d'une année sur l'autre. Les variations des volumes facturés ne sont pas entièrement imputables à une baisse ou une augmentation de la consommation, mais peuvent être en partie liées à des décalages de relève d'une année sur l'autre. Ils représentent 434 294 m<sup>3</sup> en 2020 et 456 410 m<sup>3</sup> en 2019 ;
- 100 % de conformité des contrôles sanitaires de l'ARS ;
- Une augmentation des fuites sur les branchements. Ils passent de 23 en 2019 à 31 fuites en 2020.

Accusé de réception en préfecture  
062-216200147-20211122-2021-11-8-DE  
Date de télétransmission : 26/11/2021  
Date de réception préfecture : 26/11/2021

Le tableau ci-dessous reprend l'évolution d'une facture d'eau potable pour une consommation de 120 m3 par an :

Service Aire/Wittes	Facture 2020			Facture 2021		
	Volume	Prix Unitaire HT	Montant HT	Volume	Prix Unitaire HT	Montant HT
<b>Part délégataire</b>			<b>143,32</b>			<b>144,92</b>
Abonnement / an			44,24			44,76
Consommation :	120 m3			120 m3		
		0,8257 €/m <sup>3</sup>	99,08		0,8347 €/m <sup>3</sup>	100,16
<b>Part Collectivité</b>			<b>48,00</b>			<b>48,00</b>
Consommation :	120 m3			120 m3		
		0,40 €/m <sup>3</sup>	48,00		0,40 €/m <sup>3</sup>	48,00
<b>Prix HT et hors redevances</b>			<b>191,32</b>			<b>192,92</b>
Redevance Agence de l'eau - Préservation de la ressource Lutte contre la pollution	120 m3	0,071 €/m <sup>3</sup>	50,52	120 m <sup>3</sup>	0,0670 €/m <sup>3</sup>	8,04
		0,35 €/m <sup>3</sup>			0,35 €/m <sup>3</sup>	42,00
TVA			5,50%			5,50%
<b>Prix TTC</b>			<b>255,13</b>			<b>256,32</b>

On peut constater une augmentation du prix de l'eau en 2020, cette hausse est due à l'actualisation de la part délégataire.

Le taux d'impayés sur les factures d'eau hors travaux est de 2,45 % ;

Le montant des abandons de créances ou des reversements à un fonds de solidarité au titre de l'aide au paiement des factures d'eau des personnes en situation de précarité est de 0 € ;

Au cours de l'exercice 2020, le délégataire a dépensé 33 564,86 € de renouvellement dont :

- 29 467,82 € de renouvellement de réseau.
- 2 860,66 € de renouvellement de branchements.
- 1 236,38 € de renouvellement de compteurs.

Dans ce nouveau contrat, en 2020, les recettes nettes s'élèvent à 690 268 €, et les charges nettes à 742 364 €. Ce contrat pour l'année 2020 affiche une rentabilité négative de -7,58 %.

Accusé de réception en préfecture  
062-216200147-20211122-2021-11-8-DE  
Date de télétransmission : 26/11/2021  
Date de réception préfecture : 26/11/2021



**COMPARATIF FINANCIER**  
Service d'eau potable 2020 - CAPSO

**Contrat Aire/Wittes**

	<b>2019</b>	<b>2020</b>
Produit d'exploitation	1,030,673	1,032,688
Personnel	334,419	256,387
Achat d'eau	138,262	146,110
Energie	0	0
Analyses	6,112	2,307
Sous-traitance	128,069	106,506
Impôts Taxes	6,337	6,809
Autres dépenses	122,635	116,946
Programme contractuel	5,388	4,900
Investissements contractuels	90,201	50,849
Garantie de renouvellement		
Non valeurs	9,782	9,782
Redevance collectivité et taxes	344,782	342,422
Résultat brut	-188,042	-52,329
Taux de réclamation / 1000 abonnés	25.70	5.60
Nombre dossiers FSL	2	2
Taux d'impayés	2.28%	2.46%
Taux d'abonnés mensualisés	46.70%	46.70%
Taux de mutation		

**COMPARATIF TECHNIQUE – Données des RAD des délégataires**  
Service d'eau potable - CAPSO

**Contrat Aire/Wittes**

	<b>2019</b>	<b>2020</b>
Nombre d'abonnés	5,140	5,138
Longueur total du réseau (km)	105.50	105.50
Nombre de branchements	5,551	5,555
Nombre de compteurs	5,478	5,488
<i>Nombre de compteurs remplacés</i>	71	71
Volumes produit (m³)	0	0
Volumes importés (m³)	575,463	632,976
Volumes exportés (m³)	0	0
Volumes mis en distribution (m³)	527,270	632,976
Rendement primaire	83.9%	73.2%
Indice linéaire de pertes m3/j/Km	2.26	4.39
Volumes facturés (m³) aux abonnés	448,384	460,711
Consommation moyenne vendue m3/abonnés/an.	87.23	87.23
Contrôles ARS		
<i>Microbiologiques / conformes</i>	20/20	37/37
<i>Physico-chimiques / conformes</i>	48/48	11/11
Contrôles délégataires		
<i>Microbiologiques / conformes</i>	38/38	37/37
<i>Physico-chimiques / conformes</i>	36/38	38/38
Nombres de fuites :		
* sur canalisations	110	147
* sur branchement	23	31
Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées (pour 1000 abonnés)	21.28	21.28

Accusé de réception en préfecture  
06216280147-20211122-20211212  
Date de télétransmission : 26/11/2021  
Date de réception en préfecture : 20/11/2021

*Le Conseil Municipal,*

*Après avoir entendu le rapport de Monsieur Jean-Claude DISSAUX - Maire ;*

*Et après en avoir délibéré,*

**DECIDE A L'UNANIMITE**

**ARTICLE 1er** - DE PRENDRE ACTE du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'eau potable - exercice 2020 ;

**ARTICLE 2** - DE DECIDER de transmettre à Monsieur le Sous-Préfet, pour information, la délibération y afférente ;

**ARTICLE 2** - DE DECIDER de mettre à la disposition du public, en Mairie, dans les 15 jours qui suivent sa présentation devant le Conseil municipal, ledit rapport ; le public étant avisé par Monsieur le Maire de cette mise à disposition par voie d'affichage.

Pour extrait conforme,

Le Maire,  
Jean-Claude DISSAUX

